

LE COMBAT DE LA FLÛTE DU ROI « LA BALEINE » A PORT-CROS LE 4 AOÛT 1710

Capitalne de Frégate Max GUEROUT *

Résumé : A la fin de 1979, une épave inconnue fut découverte dans l'anse de Port-Cros. L'identification de cette épave et, en avril 1980, un travail archéologique sur le site, mirent en lumière un moment intéressant de l'histoire des îles. Les recherches menées dans les archives françaises, anglaises et hollandaises ont permis de reconstituer avec une grande précision ce qui est advenu le 4 août 1710 lorsque la flûte de la Marine royale française « La Baleine » fut coulée par une escadre anglo-hollandaise commandée par le chevalier Jean de NORRIS. A l'arrière-plan apparaît également la vie quotidienne des îles d'Hyères luttant contre la mer et la guerre.

Summary : At the end of 1979 and unknown wreck was discovered in the cove of Port-Cros. The identification of this wreck and, in April 1980, an archeological work on the site, brought out an interesting moment of the islands' history. Searches conducted through french, british and dutch archives enabled to reconstitute very precisely what happened on the 4th of august 1710 when french Royal Storeship « La Baleine » was sunk by an anglo-dutch fleet under chevalier Jean de NORRIS command. In the background; also appears the every day life of the islands of Hyères fighting against sea and war.

INTRODUCTION

C'est en novembre 1979 que Christian PETRON, plongeur et cinéaste sous-marin, remarqua dans l'anse de Port-Cros les restes d'une charpente affleurant le sable par cinq mètres de fond. Ce n'était pas une découverte, nombre de plongeurs avant lui avaient survolé ces vestiges ; son mérite fut d'être le premier à s'interroger sur leur origine. Porteur de cette interrogation, il vint nous demander de tenter d'élucider le mystère.

Nous étions bien loin d'imaginer sur quels chemins allaient nous conduire ces quelques poutres.

Les archives du port de Toulon livrèrent l'identité de l'épave et les raisons de sa présence sous le fort du Moulin. Le 4 août 1710, retour d'Alexandrie, la flûte du roi « La Baleine », armée au commerce sous le commandement de Louis BEAUSSIER, était interceptée par une flotte anglo-hollandaise commandée par l'amiral Jean de NORRIS.

Après avoir puisé à bien des sources, c'est l'histoire de ce combat que nous allons tenter de faire revivre.

* 146, Bd Saint-Germain, 75006 Paris.

Ce récit n'est pourtant qu'une partie de ce que les documents de l'époque nous ont révélé, (I) à (V). En suivant le fil que nous tenions, c'est toute l'histoire maritime de la Méditerranée au début du XVIII^e siècle qui est apparue. Nous avons découvert de l'intérieur la Marine Royale, l'organisation du commerce et des échanges maritimes, les constructions navales. Nous avons suivi les navires marchands, les vaisseaux des rois de France et d'Angleterre et vu vivre les hommes qui ont écrit l'histoire de la Méditerranée.

Pour finir, en avril 1980, nous avons entrepris d'aller voir de plus près la charpente de Port-Cros et mis sur pied une fouille de repérage. Quelle ne fut pas notre surprise et celle des habitants de l'île de découvrir, à quelques mètres du rivage, toute une épave cachée sous les herbiers.

Un jour sans doute sera entreprise une fouille complète du site nous permettant d'étudier de plus près l'art des maîtres constructeurs de la Marine Royale et peut-être de mettre un point final au bas de cette page de l'histoire des îles.

LES ILES EN GUERRE

On ne peut tenter de reconstituer le combat naval qui se déroula le 4 août 1710 dans l'anse de Port-Cros sans que peu à peu se dessine, à travers les documents de l'époque, le tableau haut en couleurs de la vie des îles d'Hyères. Les îles, l'étymologie nous l'enseigne, sont lieux isolés. Au travers de la mer qui les entoure, elles prennent leurs distances avec les continents d'où leur parvient assourdi l'écho du monde. Situées à la lisière du pays, leur sort est lié à celui de la Marine Royale, que celle-ci soit forte ou faible, elles seront poste avancé de la défense du royaume ou tête de pont de ses ennemis.

Cette année-là, c'est une France exangue, affamée qu'elles perçoivent, une France qui depuis dix ans déjà a la guerre accrochée à ses basques (1).

Les finances ne sont plus en mesure d'assurer l'armement des escadres qui pourraient combattre l'anglais. Tout au plus le roi a-t-il tenté, l'année précédente, en abandonnant sa part de prise, de donner un élan nouveau à la course (2).

Pourtant, si les flottes ennemies ne se combattent plus, ce serait grave erreur de croire qu'il ne se passe plus rien sur mer. La nécessité

(I) Archives du port de Toulon (A. P. T.).

(II) Archives de la Chambre de Commerce de Marseille (ACCM).

(III) Archives Nationales (A. N.).

(IV) Public Record Office (PRO) Londres.

(V) Archives des États Généraux de Hollande.

(1) Guerre de succession d'Espagne.

(2) Ordonnance du 12 août 1709. « *Sa Majesté a remis et remet à ceux auxquels elle a accordé et accordera ses vaisseaux pour les armer en course, le cinquième qu'elle s'était réservé sur les prises qu'ils feront sur les ennemis à compter du 1^{er} août prochain* ». APT 1L 129 f. 26.

vitale d'approvisionnement le pays en céréales stimule la « traite du blé » (3). Les navires marchands vont chercher leur chargement de grain en Barbarie ou jusqu'aux échelles du Levant (4), et les tentatives anglaises pour s'opposer à ce trafic suffiraient à animer les mers. Mais c'est aussi sans compter avec la multitude du petit cabotage, la nuée des corsaires et des pirates de tout poil. Les îles d'Hyères sont l'endroit rêvé pour se livrer à ces sanglantes parties de cache-cache. Dissimulé dans une calanque ou au détour d'un cap, on attend plus petit que soi. Felouque d'Oneilles (5) ou de Villefranche, coraline napolitaine, barque catalane ou brigantin mayorquais, chacun pille pour son compte. Mais dès que paraît un pavillon royal, qu'il soit de France ou d'Angleterre, c'est la fuite de toute voile, à tout va. Qui dira jamais ces luttes sauvages pour quelques balles de coton, quelques fûts de vin, ces combats de petits fauves, ces ruses mercantiles mais aussi ce commerce obstiné qui malgré tout progresse par sauts le long du littoral, se jouant du Mistral et de la Course.

On trouve dans les archives de la Chambre de Commerce de Marseille un document révélateur à cet égard. Cette année-là, ce sont 210 navires assurés sur la place de Marseille qui se sont perdus par fortune de mer, capturés ou naufragés, ici ou là en Méditerranée (6). Le chiffre se passe de commentaire.

Propices aux embuscades, les îles sont aussi un prodigieux poste d'observation tourné vers la rade. Outre le cabotage qui longe les côtes et cherche à terre des îles une mer plus clémente, il n'est d'escadre appareillant de Toulon qui ne s'y rassemble ou y fasse ses ultimes préparatifs, il n'est de barque ou de vaisseau malmené par le mauvais temps qui ne vienne y reprendre haleine. Les deux havres jumeaux de Port-Cros ne sont pas assurément les moins fréquentés.

Ainsi dans les tout premiers jours de janvier, le sieur MONTANARD, gouverneur de l'île (7) n'a pas manqué de voir passer les trois voiles de CASSARD (8), cap à l'est, tendues vers Golfe Juan où l'escadre de l'amiral WHITAKER (9) bloque un convoi de blé (10). Quelques jours

(3) Commerce du blé.

(4) Les échelles (ou escales) du Levant sont pour les huit principales : Salonique, Constantinople, Smyrne, Alep, Seyde, Le Caire (dont le port est Alexandrie). Alexandrie et Smyrne sont les deux grandes échelles à blé. RAMBERT : Histoire du commerce de Marseille - Tome V de 1660 à 1789 - Le Levant, page 232.

(5) ONEGLIA.

(6) A.C.C.M. E 99, le même document indique qu'en 1709 ce sont 237 navires qui ont été perdus.

(7) « Les Sr MONTANARD père et fils commandant la forteresse » A.P.T. 1 L 129 f. 56.

(8) Le Parfait (70), Cassard ; Le Sérieux (60), Deshayes ; Le Phénix (52), L'Aigle. ANMB3 185 f. 27.

(9) Chevalier Edouard Whitaker (Amiral).

(10) 57 bâtiments marchands (100 000 charges de blé et 7 000 quintaux de riz) escortés sous les ordres de M. de FEUQUIERES par Le Fendant, Le Fleuron, La Vestalle, L'Hirondelle auxquels se sont joints Le Toulouse et L'Aigle Volant. ANMB3 185 f. 13 V.

plus tard, sans doute les a-t-il vus reparaître, naviguant de conserve avec l'immense troupeau de navires délivrés, après un combat qui un instant a desserré les mâchoires du dogue anglais (11). Mais, ce succès passé, l'ennemi assure à nouveau sa prise. La guerre d'usure reprend, l'Union Jack quadrille la mer, pourchassant avec obstination les voiles françaises partout où elles se trouvent.

Il est pourtant des audacieux pour tenter l'aventure, Louis BEAUSSIER, Lieutenant de Vaisseau et de Port est de ceux-là. On peut s'interroger sur les motifs qui le poussent sur un chemin aussi hasardeux.

Titulaire d'une charge enviée, il a seize enfants à nourrir (12) ; l'exemple de son frère Laurent (13) et l'irrégularité avec laquelle le roi verse les soldes suffisent à le décider. Trois ans plus tôt, pendant le siège de Toulon, il s'est distingué par son activité et sa compétence. C'est toutefois non sans mal qu'il obtient l'autorisation d'armer au commerce une flûte (14) « La Baleine » (15). Pour avoir surveillé années après années ses carénages et ses radoub, il a des liens particuliers avec ce bâtiment dont son frère, il s'en souvient, fut le premier capitaine (6). Cette fois c'est avec un soin particulier et une secrète jubilation qu'il supervise la remise en état du bâtiment. Peut-être entrevoit-il déjà

-
- (11) Combat de Golfe-Juan, 9 janvier 1710. CASSARD, alors capitaine de brûlot attaque avec ses trois bâtiments armés en course, deux vaisseaux anglais, Le Pembroke (66) cap. RUMSEY et Le Falcon (36) cap. CONSTABLE. Ces derniers, ralliant l'amiral WHITAKER, se méprennent sur la nationalité des bâtiments de CASSARD. Les deux bâtiments sont pris après un combat violent, à bord du Pembroke, RUMSEY est tué et 140 hommes tués ou blessés. A la suite de cette action, CASSARD est nommé capitaine de frégate et reçoit la croix de Saint-Louis. 1) AN B3 185. 2) Ch. de la RONCIERE. Histoire de la marine française - Tome VI page 400, Paris 1899-1932. 3) Th. LEDIARD. Histoire navale de l'Angleterre - Tome III page 522, Lyon 1751.
- (12) Marié à Claire Portanier, l'aînée des enfants CLAIRE est née le 19-12-1683, le benjamin JEROME VINCENT le 5-10-1708. Recherches généalogiques PAQUET.
- (13) Son frère cadet LAURENT arme La Méduse en novembre 1709, il rentre à Toulon avec un chargement de blé le 16-2-1710 (2 800 charges en provenance de Chio) AN B3 186 f. 86V et AN B3 185 f. 108. Il repartira avec le même bâtiment le 16-4-1710 et sera de retour à Marseille le 12-8-1710 ayant capturé un bâtiment anglais vendu à Smyrne AN B3 185 f. 509 et APT 267. Il repartira de Toulon le 9-10-1710 avec l'Entrepreneur.
- (14) La Baleine était destinée au Sr GRASSON qui, par ses tergiversations, irrite PONCHARTRAIN : « ce qui me détermine à la donner par préférence au Sr BEAUSSIER, il la mérite par son caractère et par le soin qu'il se donne pour empêcher ce bâtiment de couler bas sans savoir s'il lui reviendra ». ANMB2 224 f. 2.
- (15) La Baleine, flûte de 100 pieds de quille (32,5 m) et 500 tonneaux, fut construite à Toulon de 1682 à 1683 par le maître constructeur Laurent COULOMB.
- (16) Vincent BEAUSSIER — maître d'équipage du port — commanda La Baleine du 1-5-1683 au 13-10-1683 et participa sous le commandement de l'Amiral DUQUESNE au second bombardement d'Alger - APT 1L 258 f. 7.

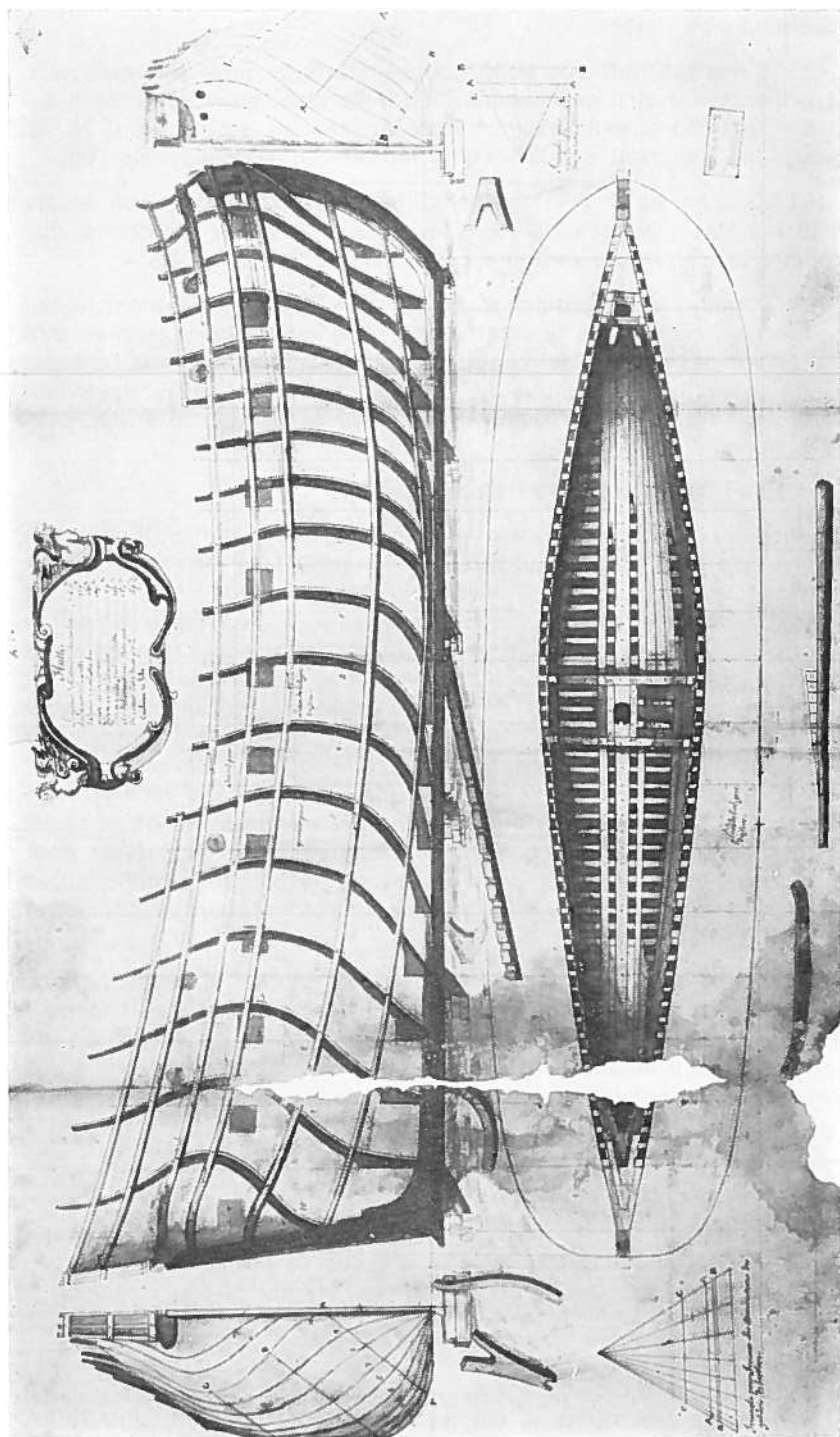


Fig. 1 : Charpente d'une flûte (Plan du Musée de la Marine). Cette flûte est la « Dieppoise », construite par le même constructeur que la « Baleine ».

à travers ce premier commandement à la mer le destin qui sera celui de sa descendance ? (17).

Le 13 mars, il met à la voile, touche Marseille puis fait route vers Alexandrie. Avant qu'il ne revienne cinq mois plus tard tomber dans les rets des croisières anglaises, un autre événement aura marqué la vie des îles. Un document anodin — une facture — nous le révèle (18).

« Le 25 juin, au Sr AMY multier d'Hyères, 5 livres pour avoir aporté avec 6 mulets, 6 blessés de l'équipage d'une felouque d'Oneilles que les habitants de l'île du Levant y ont aresté le 23 du présent ».

Les comptes de l'apothicaire du port de Toulon confirment le fait (19), nous en retrouvons la relation détaillée quelques mois plus tard aux archives nationales (20). Nous ne saurions mieux faire que de livrer tel quel le récit qu'en fait le 26 juin Monsieur d'ALIGRE, lieutenant général de l'amirauté de Toulon à Monsieur le Comte de PONCHARTRAIN, ministre de la marine :

« Toulon le 26 juin 1710 : Monseigneur,

... La manière dont une double felouque ou brigantin d'Oneilles en course a esté prise dans la calanque des Tignes dans l'isle d'Hyères de Levant par le nommé MOURE rantier de M. de MARIGNANE (21) est trop singulière pour que je n'aye pas l'honneur d'en faire le récit à Monseigneur. Le 22^e du courant, une double felouque ou brigantin ayant pavillon et commission de l'Archiduc et du duc de Savoye vint mouiller dans la calanque des Tignes de l'isle d'Hyères du Levant sans porter aucun pavillon et s'y amarra, comme dans une île déserte, à dessein d'y piller quelques chèvres, y pescher et ensuite faire sa traversée à Barcelone. Elle étoit de conserve avec un Pink qui avait les mêmes commissions et le même pavillon qu'elle, qui ne la voulu pas suivre et restât à la mer. Quand elle fut mouillée, ils establirent un feu à terre pour faire la marmite, un matelot pour en avoir soin et faire sentinelle ; ils laissèrent dans le bâtiment dix hommes le reste débarqua pour aller dans l'île à la piquorée.

Le nomé MOURE rantier de M. de MARIGNANE s'aperceut d'une hauteur de la manœuvre de ce bâtiment et descendit sans se faire voir avec cinq autres paisans. Quand il fut sur une roche au-dessus de l'endroit où estoit amarrée la felouque ils firent une décharge de fusils sur ceux qui dormoient et gardoient la felouque, en blessa plusieurs et

(17) Deux de ses fils, ANDRE dit de CHATEAUVERT, né le 3-1-1698 et LOUIS-JOSEPH dit de L'ILE, né le 1-3-1701, furent chefs d'escadre et chevaliers de Saint-Louis ; son petit-fils LOUIS BEAUSSIER de CHATEAUVERT, fils d'André, lui aussi chef d'escadre et chevalier de Saint-Louis, fut anobli - Généalogie des BEAUSSIER - Paquet.

(18) Recettes et dépenses du port de Toulon 1710. APT 1L 295 f. 404.

(19) APT 1L 295 f. 401.

(20) AN.M.B.³ 185 f. 381 à 383.

(21) JOSEPH MARIE DE COVET, lieutenant général des armées du roi, devint marquis de MARIGNANE et des ÎLES D'OR le 24-3-1696. E. JEHANDIEZ, Les îles d'Hyères, Rebuffa 1929.

se saisit par derrière de celui qui gardoit la marmite et faisoit sentinelle. A ce bruit, ceux qui avoient débarqué accoururent les uns après les autres, ils trouvèrent que l'on s'était rendu mestre de leur brigantin et que l'on avait blessé et attaché plus de la moitié de leur équipage. Le capitaine et le lieutenant étoient du nombre de ceux qui avoient descendu à terre, le capitaine fut tué et le lieutenant blessé à mort, il est encore présentement à Bormes avec un autre blessé. Le dit MOURE se rendit mestre de tout cet équipage, après en avoir tué trois et huit de blessés ils ont laissé le brigantin à l'isle de Porte-Cros sous le fort et amesné les prisonniers à Bormes d'où l'on amena icy hier vingt-et-un dont il y a cinq blessés dangereusement. Ce brigantin est party le jour de la fête Dieu, il a commencé son armement à Gennes, il est venu à Final et de Final à Oneilles. Le bâtiment est une double felouque de 20 avirons, un petit canon, deux pierriers, il étoit armé en course avec une patente de CHARLES TROIS (21 bis) à Gennes, il y avoit 26 hommes d'équipage, le capitaine cicilien qui a été tué, il y a deux irlandais déserteurs de l'armée navalle des ennemis, deux matelots de tués et huit blessés dont le lieutenant et deux sont restés à Bormes blessés dangereusement. L'équipage est de différentes nations, il y a un cicilien, cinq napolitains, un malthois, huit de Final, quatre d'Oneilles compris un qui a été tué, deux irlandais et un de Ferrare, deux de Ligourne (22) dont un a été tué, le tout faisant 26 hommes. Le lieutenant de l'Amirauté a envoyé chercher ce brigantin appartenant de droit par cette aventure à Monseigneur l'Amiral.

Monsieur LEVASSEUR (23) a trouvé à propos que l'on traitta les prisonniers de la manière que les corsaires d'Oneilles font en les renvoyant sur le champ. Il y a cinq blessés qu'on ne peut se dispenser de garder pour estre traittés et mis en estat de pouvoir s'en aller chez eux. Le même nommé MOURE est celluy qui prit MILORD HAMILTON il y a deux ans au même endroit ».

L'étude du combat de Port-Cros terminé, nous avons eu la curiosité de chercher à élucider l'aventure de Lord Hamilton qu'évoque Monsieur d'Aligre à la fin de sa relation de l'histoire du fermier MOURE.

Voici datée du 22 Juillet 1708 la lettre de Monsieur de Laugeron retrouvée aux archives nationales (*) et nous contant l'anecdote.

*
**

(21 bis) CHARLES III, prétendant allemand au trône d'Espagne, soutenu par l'Angleterne face à la candidature de Philippe d'Anjou, petit-fils de CHARLES II soutenu par la France. Cette rivalité est l'objet de la guerre de succession d'Espagne.

(22) LIVOURNE.

(23) M. LEVASSEUR, commissaire général du port de Toulon.

* AN, Marine B³ 161 f. 37

Monseigneur,

« ... Il est arrivé une aventure assez comique au moins elle nous a fait rire. Un anglais nommé HAMILTON qui a este longtemps aide de camp de Monsieur le Prince Eugène, qui sert en Espagne dans l'Etat de Milan, allait en felouque à ce qu'il nous a dit avec un capitaine de son régiment à Barcelonne pour voir la cérémonie de mariage de l'Archiduc. Le mauvais temps l'a obligé de prendre terre à l'isle de Levant la croyant déserte. Il a eu la curiosité de monter sur les hauts apparemment pour voir si la flotte paroissait. Il avait mis deux matelots génois en sentinelle, crainte de quelques surprises. Estant descendu en bas en se promenant sur la grève, les deux sentinelles luy crièrent qu'ils voyaient trois ou quatre hommes, il remonte en haut croyant que c'était la peur qui leur faisait dire cela, tant il estait persuadé que l'isle était déserte. Ces gens là ne laissèrent pas de le couper et de le prendre car il n'avait ni verges ni baton. Il voulut traiter avec eux pour sa rançon et effectivement il fit marché pour 52 louis d'or. Il cria a la felouque, au capitaine qui estait embarqué et a ses gens de venir luy apporter les 52 pistoles. Ce qui fut exécuté et le capitaine y vint a ce qu'il dit sur la bonne foy du traité. Mais malheureusement pour luy il survint une troupe de pêcheurs de la grande terre a qui apparemment on ne voulut point faire part de l'argent, on pourra scavoit cela dans la suite, mais tant fut procédé que le colonel, le capitaine, le page et deux domestiques du colonel et les deux matelots de la felouque en sentinelle ont esté pris et amenéz icy hyer au soir. Quelques coups de fusils que les pêcheurs tirèrent sur la felouque, la firent mettre au large au plus vite. C'est ce que content les prisonniers, mais les matelots a qui je viens de parler le content différemment. Estant a l'Esquillade un petit ilot des Isles d'Hyères, ils virent la felouque le soir aterrir a l'isle de Levant, n'estant que quatre ils firent habiller leurs femmes en hommes avec des fusils sur leurs épaules pour paraître sur la hauteur et envoyèrent un bateau avertir leurs camarades pêcheurs qui vinrent aussitôt. Les 4 premiers avec leurs femmes qui parurent sur la hauteur, les arrestèrent en premier lieu. C'est là ou ils parlementèrent pour la rançon. Quand après cela ils demandèrent a rembarquer ils leur dire qu'il fallait attendre le soir de crainte qu'ils ne parussent d'intelligence avec eux, comptant que par ce moyen et avec leurs hommes cachés ils pourraient prendre la felouque car dans cet entrefait elle s'était mise un peu au large. May comme ils virent que la felouque ne voulait point revenir quoy que le colonel la rapellat ils firent débusquer les hommes et firent tirer dessus et depuis oncques ils ne l'ont veue... »

*
**

Une autre lettre de l'intendant général Monsieur de VAUVRE, datée du 9 août 1708 (***) nous donne quelques précisions sur les auteurs de l'embuscade.

*** AN. Marine B³ 162 f. 86

« Le colonel HAMILTON a été arrêté par les nommés MOURRE, fils du fermier de l'Isle de Levant pour lors prisonnier a la Tour qui sont deux matelots classés qui lorsqu'ils ne servent pas aident leur père et par des équipages de bateaux pecheurs qui s'y trouvèrent pour lors n'y ayant dans l'isle que deux ou trois paysans. »

Outre une merveilleuse histoire, ces deux lettres nous donnent d'utiles informations sur l'île du Levant au début du XVIII^e siècle quant à savoir pourquoi le père MOURE était prisonnier. Voici un fil qu'il faudra suivre un jour, vers quel nouveau rebondissement ?

La felouque s'appelait Notre Dame de La Logue, elle fut confisquée au profit de Monseigneur l'Amiral et vendue 500 livres par jugement du 22-12-1710. Ce dernier pour finir fit don de la somme à MOURE le fermier de l'île du Levant (24).

Pour pittoresque qu'elle soit, l'anecdote éclaire d'un jour particulièrement vif les conditions de vie dans les îles ; isolement bien sûr, précarité aussi. Il faut que l'espoir d'une aide extérieure ou d'un secours du continent soit bien mince pour que de simples paysans prennent ainsi en main leur propre défense, avec quelle détermination !

En face d'eux, toute la Méditerranée occidentale semble s'être donné rendez-vous sur les bancs de nage de la felouque. L'énumération de M. d'ALIGRE illustre mieux la guerre de course qu'un long discours. On imagine sans peine la manière dont se recrute un tel équipage, puisé dans la foule cosmopolite des ports où la guerre a rejeté affamés, déserteurs, aventuriers en quête d'une aubaine. Tous sont gens du littoral ou des îles, sans doute pêcheurs las d'exercer un labeur constamment menacé et qu'attire l'espoir d'un gain facile.

Les têtes couronnées qui servent de commendants à de telles entreprises sont peu regardantes à ce que recouvre leur pavillon, pourvu que sans mise initiale la part de prise tombe ! Si le hasard de la course veut que l'affaire se termine mal, qu'importe, il se trouvera toujours bien quelque audacieux prêt à recommencer. Ainsi va la course. A peine a-t-on le temps, en raccommodant les filets sur la grève, de polir le récit de l'exploit de MOURE le fermier, que déjà se présentent les acteurs d'un autre drame qui va marquer la mémoire de Port-Cros.

(24) Mémoire sur l'estat des prises. APT 2Q7.

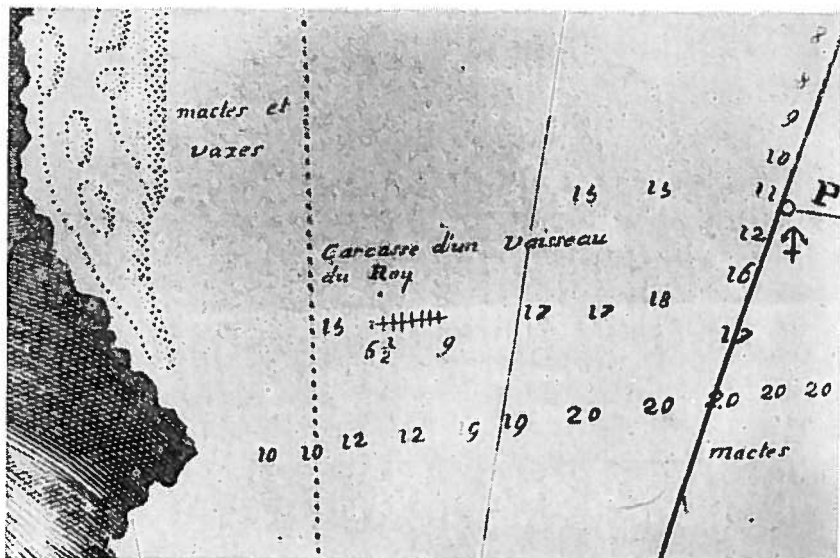


Fig. 2 : Gravure tirée d'un recueil de plans dessinés par un pilote du Roy, AYROUARD. La carcasse indiquée est celle de la Baleine (Ports de Méditerranée, ed. Louis CORNE, 1732-1746).

LE COMBAT DU 4 AOUT

Nous sommes le 3 août, Louis BEAUSSIER que nous avons laissé voguant vers Alexandrie est de retour. Il touche au but : « après avoir été contrarié de 44 jours de vents contraires » (25) « jusque sur l'isle des Anoirs en Sardaigne le vent se mit à l'est, qui le fit traverser le canal et le conduisit jusque sur les isles d'Hyères (ou il) fut le 3 de ce mois sur le soir. A minuit le vent calma » (26). Mais ce vent favorable sans doute salué avec allégresse va jeter la flûte dans la gueule du loup. Le 20 juillet, en rade de Barcelone, le chevalier Jean de NORRIS qui commande la flotte anglaise en Méditerranée a rassemblé trois escadres (27). Le pavillon de l'union flotte en tête du grand mât du

(25) Lettre de L. BEAUSSIER A M. d'ALIGRE, 5-8-1710 AN. MB³ 185 f. 491.

(26) Consulat (Rapport) de l'avarie de La Baleine, du 7-8-1710 par A. BARTHELEMY. APT 1L 129 f. 56 V.

(27) Sir Jean de NORRIS a pris son commandement le 24-3-1710 (Lediard) ; au départ son escadre comporte le Ranalagh (70c) Bât. amiral, Northumberland (70c), Lyon (60c), Suffolk (quitte la flotte le 21), Exeter, Gosport (freg. (40) quitte la flotte le 1^{er} août), Lynn (32c) - escadre du vice-amiral BAKER, Resolution (70c), Bedford (70c), Captain (70c), Nassau (quitte la flotte le 21), Fame (freg), Hawk et Griffin (brûlots), Enflamme (brûlot pris aux Français le 13-5-1710) - escadre VAN SOMMELSDIJK, 8 bâtiments plus deux bâtiments marchands dont le Hollandia (72) Bât. amiral. PRO. ADM 51/4307 log book du Resolution.

Ranelagh (70c), le bâtiment amiral, car il y a là une escadre hollandaise commandée par le contre-amiral François VAN AERSSSEN VAN SOMMELSDIJK. En fin de matinée, la flotte lève l'ancre (28).

Quelques jours p'us tôt, à Tarragone, le régiment du général STANHOPE s'est embarqué. C'est à Sète, le 25 juillet que, soutenu par l'artillerie des bâtiments, ses troupes sont mises à terre. La ville et la citadelle sont prises mais une prompte réaction oblige les anglais à se rembarquer dès le 30.

La flotte se dirige alors vers l'est, longeant la côte de Languedoc. Partout l'alarme est donnée, à Marseille on arme les compagnies des ga'ères. On se tient prêt à intervenir là où se précisera le danger. Les navires marchands restent au port. Le 1^{er} août, la flotte est devant Marseille, le 2 devant La Ciotat. C'est au tour de Toulon de se mettre en garde.

Le calme qui arrête la Baleine la nuit du 3 au 4 août, stoppe la flotte au large du cap Sicié. Quand le jour se lève, Toulon découvre le danger : « *Ils se trouvèrent hier effectivement à la pointe du jour en calme, à trois lieues du cap Sicié, au nombre de 19 navires et trois autres plus au large* » (29). L'observation des gardes-côtes est confirmée par les journaux de bord anglais (30) au large le Lyon (60c) cap. WALPOLES et le Northumberland (70c) cap. GREENWAY éclairent la flotte, le troisième est un navire marchand génois qui vient à contre-bord (31).

(28) « *9th of July 1710 (20 juillet du calendrier français) at 11 this morning weight with Sir John NORRIS admiral, Vice-admiral BAKER, a dutch rear-admiral being in all 11 sails of English, 8 dutch with fireships, hospitals, etc...* » PRO ADM 51/4307 log book du Resolution.

(29) M. CHARRONIER (intendant général) à PONCHARTRAIN 5-8-1710. AN.M.B.³ 187 f. 12.

(30) PRO ADM 51/4241 log book du Lyon, PRO ADM 51/625 log book du Northumberland.

(31) Ce navire génois est mentionné par tous les journaux de bord anglais, visité, il rapporte son entrevue à l'amirauté de Toulon. « *L'escadre ennemie a fait route à la côte d'Italie. il faut même que se soit à Gennes, s'ils ont dit vray au nommé SALOMON RAPAL, genois, capitaine de vaisseau marchand qui les a trouvés entre les îles d'Hyères et Toulon et qui nous l'a ainsy rapporté pour l'avoir ouy dire sur le vaisseau commandant de l'escadre* » AN M B³ 187 f. 13.

Pour en finir avec ce genois, M. d'ALIGRE écrit à son sujet : « *Il arriva hier un navire genois qui fut visité par les navires ennemis, il montra des polices pour Gennes, cependant il va à Marseille* ». AN M B³ 185 f. 483. A la guerre comme à la guerre !

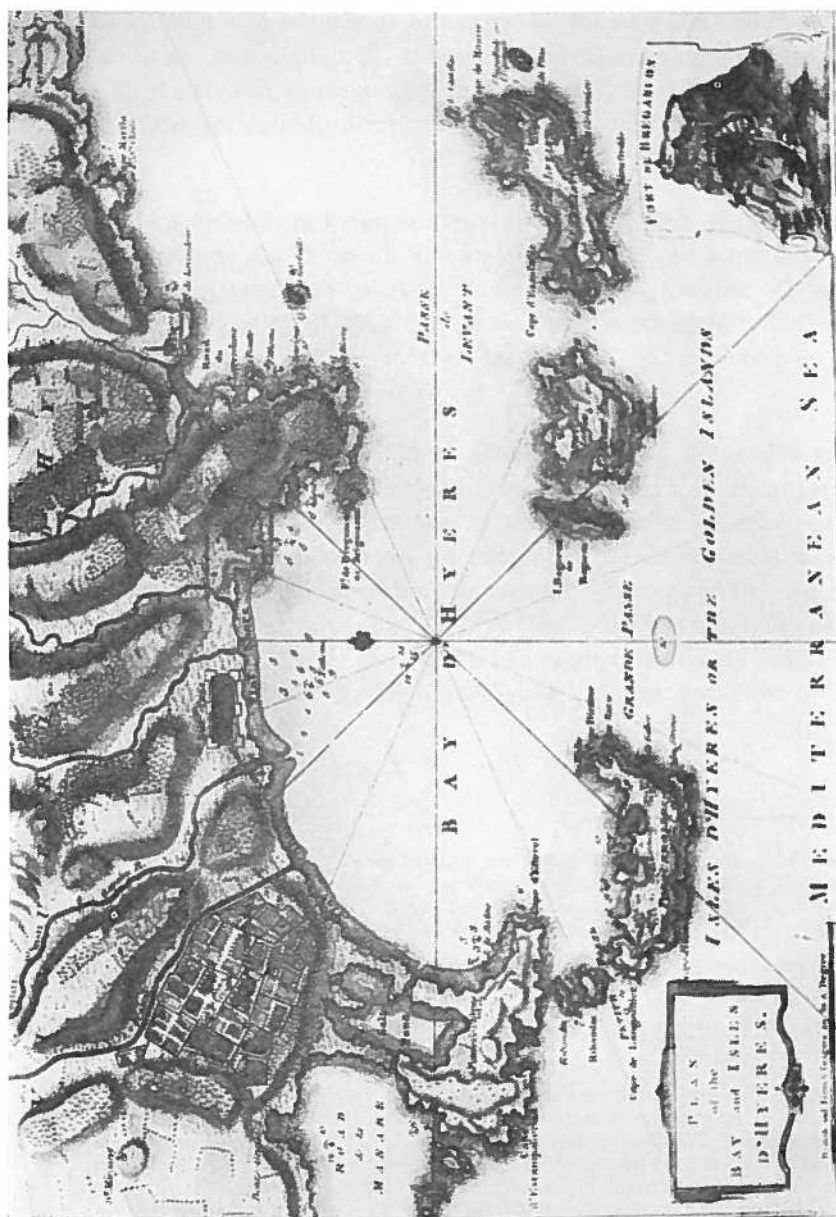


Fig. 3 : Gravure anglaise du XVIII^e siècle représentant les Iles d'Hyères (Collection de M. CARABALIC)

Peu après le lever du jour, le vent d'ouest se lève vers les 9 heures, des hunes françaises et anglaises tombe le même cri. « *estant dans la grande passe, la garde d'en haut m'averty qu'il voyait au vent trois vaisseaux, les vents étant d'ouest frais d'abord je pris mon party n'ayant pas d'autre en prendre que de tâcher de gagner Porte-Cros* » écrit L. BEAUSSIER à M. d'ALIGRE (32) - « Saw a sail in the ENE » écrit le capitaine STEPNEY (33) dans son journal de bord.

Le Lyon (60c) et le Northumberland (70c) reçoivent l'ordre de prendre la chasse (34). Dans le mistral qui fraîchit les deux vaisseaux se couvrent de voiles et s'élancent, magnifique spectacle sous le ciel lumineux de Provence. L. BEAUSSIER a vu juste, hors de Port-Cros il n'y a pour lui aucun espoir ; le Mistral l'oblige à serrer le vent alors que les anglais se ruent sur lui plein vent arrière. L'apparition d'une voile dans le sud va lui donner du répit. L'amiral de NORRIS donne l'ordre au Lyon et au Northumberland de prendre en chasse le nouveau venu, se réservant lui-même la flûte qui entreprend de mouiller sous les forts de Port-Cros (35).

« Ayant entré dans le dit port, le gouverneur de là m'a dit qu'il n'y manquait ni poudre ni boulets mais que les canons n'estoient point trop en estat et qu'il n'avait pas de monde. Je fit mettre à terre tous les



Fig. 4 : Gravure du XIX^e siècle représentant le lieu de l'action.

(32) AN.M.B.³ 185 f. 491. Lettre du 5-8-1710.

(33) PRO ADM 51/132 log book du Bedford.

(34) At 3 we gave chase (with Northumberland) to a ship between N and Est.

soldats et partie des matelots, en laissant seulement à bord pour les canons » (36).

L. BEAUSSIER prend sans perdre de temps ses dispositions, Vincent BARTHELEMY ajoute dans son rapport (37) *« estant entré et amarré et faisant sa diligence pour n'être pas insulté des brulots en faisant une espèce de taçquade et autres manœuvres qu'on fait ordinairement dans ces sortes d'occasions ».*

Pour gagner l'anse de Port-Cros, la flûte a fort probablement contourné l'ilôt de Bagaud par le nord, elle a mouillé cap au sud présentant son flanc tribord à l'adversaire comme le confirme l'orientation de l'épave (38) et l'observation du capitaine STEPNEY (39).

Sa proie ne pouvant plus lui échapper, la flotte anglo-hollandaise s'avance et se prépare au combat. Vers onze heures elle jette l'ancre : *« L'escadre ennemie paru à travers le port à une portée et demi de canon au large ou il y avait trois vaisseaux portant pavillon de commandement et 16 autres ayant mis en panne. L'amiral ayant mis une enseigne danoize et une flamme au bout de la vergue du petit hunier, tous les vaisseaux de l'escadre mirent toutes leurs chaloupes et canots à la mer, l'amiral ayant fait cecy et mouillé ensuite il fit un détachement de quatre gros vaisseaux qui vinrent mouiller à un quart de portée de canon de la flutte et du port et du chateau » (36).*

Le chevalier de NORRIS a en effet désigné le Bedford (70c) cap. STEPNEY pour diriger l'opération, il lui adjoint le Resolution (70c) et deux vaisseaux hollandais pour attaquer la flûte (40). A bord des bâtiments on se prépare au combat (41). A une heure de l'après-midi le Bedford s'engage le premier : *« à une heure je mouillai par le travers du bâtiment et ils ouvrirent le feu sur moi comme je rentraï, ayant mis mon bâtiment en position je commençai à tirer sur les deux » (42).*

Il est suivi du Resolution : *« à deux heures nous mouillâmes par 18 brasses avec un « amortisseur » sur le câble tout près du plus bas*

(35) Les trois forts de Port-Cros : de l'Eminence, de l'Estissac et du Moulin, furent entrepris en 1634 sur ordre de RICHELIEU. Le fort du Moulin protège directement l'anse de Port-Cros.

(36) AN.M.B.³ 185 f. 492 lettre du 5-8-1710.

(37) Consulat de l'avarie de la Baleine. APT. 1L 129 f. 56V.

(38) L'orientation de la quille est au 147. Rapport de fouille de l'épave de La Baleine.

(39) *« with is starboard side hove up in order to defend herself »* PRO ADM 51/132 log book du Bedford.

(40) *« I was ordered with the Resolution and 2 dutch men of war to batter the fort and ship or destroy the ship ».* PRO ADM 51/132 log book du Bedford.

(41) *« At 11 I received the admiral's directions to go in an attempt to bring him off or at least destroy him, at noon we cleared the ship and made the dispositions necessary to attack him ».* PRO ADM 51/4317 log book du Resolution.

(42) PRO ADM 51/132 log book du Bedford Cap. STEPNEY.

des trois forts qui couvrent le port de Porto-Croço, nous commençâmes immédiatement à tirer » (43).

Les avis pessimistes du S. MONTANARD ne tardèrent pas à se vérifier « Le fort ne continua pas longtemps à tirer attendu que d'abord les canons furent démontés non par les coups de canons des vaisseaux mais par ce que les affûts estoient hors d'état de pouvoir servir » (36).

Dès lors la flûte va se trouver dans une position difficile, les vaisseaux concentrent leur tir alors que la Baleine ne peut répondre qu'à un seul à la fois. Les boulets anglais frappent la muraille et hachent le gréement, sur le pont et dans la batterie des hommes tombent. La partie est par trop inégale, les bordées des deux seuls anglais pèsent près de quinze fois celle de la flûte (44) ; pourtant le Resolution encaisse quelques coups au but (45), dont l'un traverse de part en part le grand mat de hune. Une heure et demi après l'ouverture du feu « l'équi-

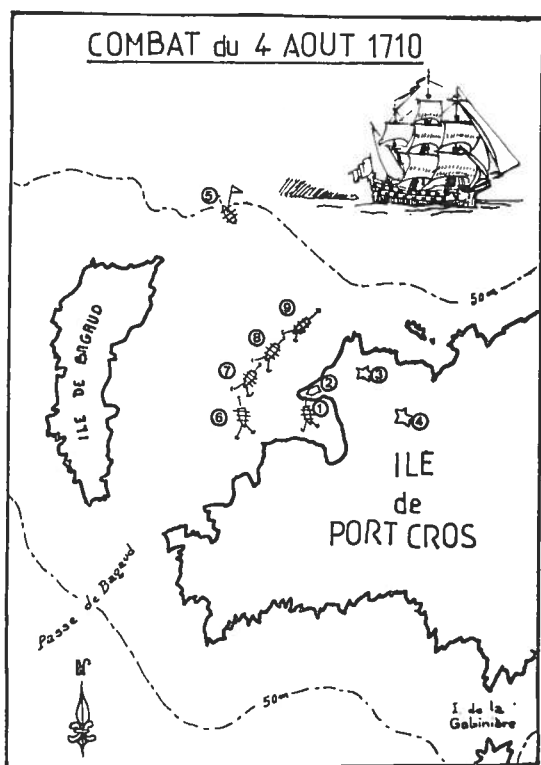


Fig. 5 : Combat du 4 août 1710 :

1. La Flûte La Baleine.
2. Fort du Moulin.
3. Fort de l'Estissac.
4. Fort de l'éminence.
5. HMS Ranelagh, Bâtiment Amiral anglais.
6. HMS Bedford.
7. HMS Resolution.
- 8 et 9. Vaisseaux hollandais.

page ayant pris l'épouvante ils se jetèrent à la mer pour se sauver à terre à la nage quoique un de mes officiers en tua un pour les arrester mais cela lui fût impossible, n'ayant resté dans le bâtiment que les officiers majors et quelques officiers mariniens, n'estant plus en estat de pouvoir continuer la défense et voyant que le bâtiment étoit en risque de tomber entre les mains des ennemis, je fis mettre le feu au vaisseau et me retiroy avec tout ce que je peus ramasser de soldats et de mate-lots au fort d'en haut » (36).

Voyant le bâtiment désert les anglais tentent de s'en emparer : « j'ordonnai immédiatement aux embarcations qui étoient là de capturer le bâtiment ou de le détruire, mais à quatre heures il sauta » (42).

L'explosion qui se produisit à bord de la Baleine fut meurtrière, le Bedford y perdit 7 hommes et eut 33 blessés dont deux moururent quelques jours plus tard (46). Les commentateurs de l'époque, nous dit W. LAIRD CLOWES considérèrent cette action comme une trahison, mais il rend justice aux français sur le plan des règles de la guerre (47).

Il semble bien que L. BEAUSSIER n'avait aucune intention de faire sauter le bâtiment : « voyant que le bâtiment estoit en risque de tomber entre les mains ennemies il prit le party d'y mettre le feu entre les ponts pour conserver la marchandise qui estoit au fond » (37), il y avait moins d'un mètre d'eau sous la quille et la cargaison pouvait donc être assez facilement récupérée. A aucun moment il ne parle de mettre le feu à la soute à poudre, ni d'explosion du bâtiment. Le livre de bord du Bedford donne la solution, STEPNEY écrit : « all (men) but 2 was killed and wounded by the blowing up a gun in the gun room » (48).

Ainsi donc un canon resté chargé explosa dans l'incendie de la batterie. Ce que confirme le passage d'une lettre du contrôleur général : « Il y avait sur ce bâtiment huit canons de dix-huit dont l'un a été blessé à la volée » (49).

(43) PRO ADM 51/4317 log book du Resolution cap. HADDOCK.

(44) L'artillerie de La Baleine était composée de 8 canons de 18 livres et de 8 canons de 8 livres; les vaisseaux anglais comptaient 70 canons, soit environ 26 canons de 36 livres à la batterie basse, 30 canons de 18 à la batterie haute, le reste de calibre moindre (un boulet a été retrouvé sur l'épave de La Baleine).

(45) « In this action our mainopmast was shot through and we received 2 or 3 shots more in the hull » PRO. ADM 51/4307 Resolution log book.

(46) « In the action I had men, 7 killed and 33 wounded » une croix en marge est accompagnée des noms suivants : Hugh ALDON (maître canonnier), Th. WRIGHT, Andrew WOIDE, Thomas FOOT, William JONNSON, G. MARFEW, W. NEWMAN. Le 2(13) août Lieutenant CHURCHER (dead of his wound) le 26 août (6 sept.) Th. POULHINGHEM. PRO ADM 51/132. Bedford log book.

(47) « They were, of course, quite entitled to do so, provided that they had not first struck their flag in token to submission ». W. LAIRD CLOWES The royal navy history. Tome IV page 525, London 1899.

(48) « Tous sauf deux furent tués ou blessés par l'explosion d'un canon dans la batterie ». PRO. ADM 51/132 Bedford log book.

(49) AN.M.B³ 187 f. 32V. Lettre de CHARRONIER à PONTCHARTRAIN du 12 août.

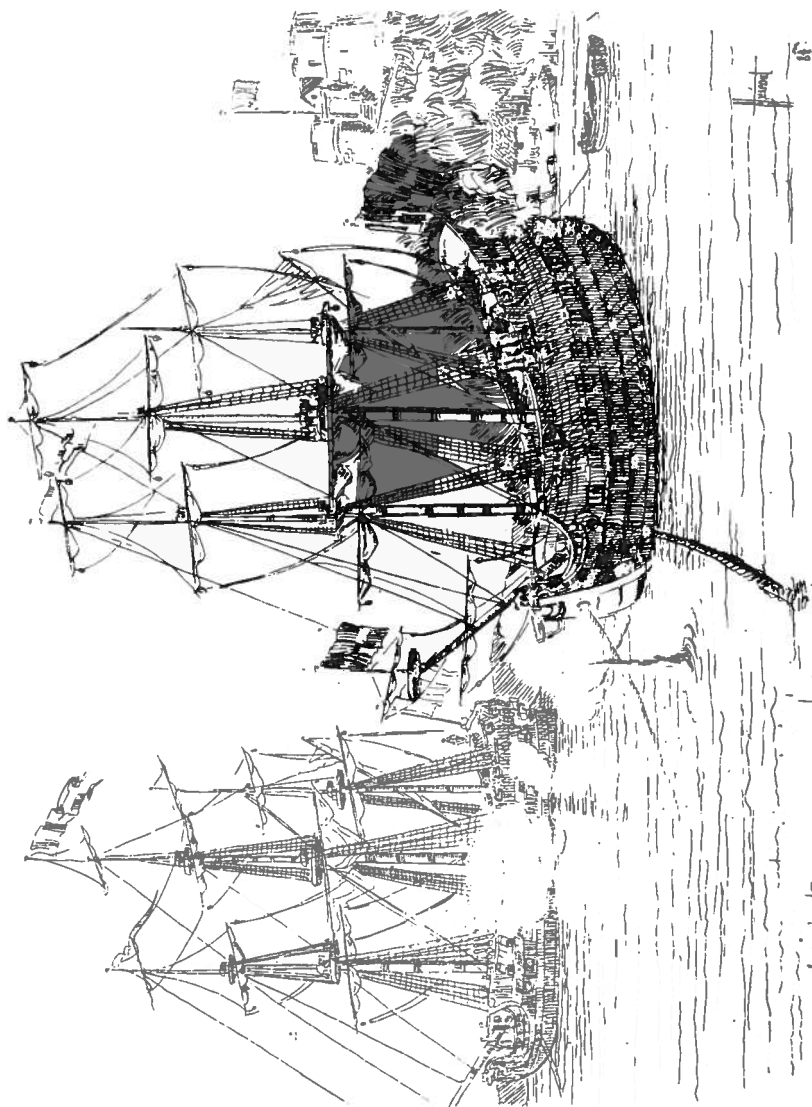


Fig. 6 : La Baleine engagée par le Bedford sous le fort du Moulin, le 4 août 1710 (Eau forte originale de l'auteur).

La suite du combat se déroula à terre : « *Les chaloupes ayant abordé et fait descente d'environ 500 hommes ils se mirent en bataille à la plage, ayant marché vers le chateau d'en bas, ils y entrèrent ayant esté abandonné, mais ayant fait mettre les soldats en haut du donjon et le peu de matelots que j'avais au canon ils n'eurent jamais le courage de nous venir attaquer, ayant fait feu sur eux ils n'osèrent plus s'embarquer par l'endroit où ils avaient débarqué, firent passer les chaloupes à l'abry de notre canon d'en haut et ils s'embarquèrent les uns après les autres* » (36). Le contre amiral hollandais SOMMELSDIJK est de ceux qui débarquent et, moment d'histoire éphémère, les couleurs de Hollande sont hissées sur le fort du Moulin (50).

Il ne restait plus aux vaisseaux qu'à quitter Port-Cros sous le feu du canon de l'Estissac. Ils s'y employèrent entre 5 et 6 heures de l'après-midi avec des fortunes diverses : pour appareiller, le Bedford dû couper son câble d'ancre (51) et en se dégageant le Resolution aborda le vaisseau hollandais qui était mouillé sur son arrière (52).

A 7 heures du soir la flotte appareilla et fit voile vers l'est, laissant derrière elle les débris calcinés de la Baleine.

LES SUITES DU COMBAT

A l'heure du bilan, on constate que la défense énergique de Louis BEAUSSIER eût un aspect positif. Pendant que la flotte toute entière s'employait à attaquer la flûte, Jean de NORRIS manquait un convoi de blé qu'il attendait et qu'il avait pensé un instant tenir en apercevant la Baleine (53).

Le même jour, le convoi sous les ordres de M. de MOTHEUX entrait à Toulon (54). Si au prix de pertes sensibles on était parvenu à couler un bâtiment ennemi, on n'en avait pas tiré tout le profit espéré. La tendance fut donc dans les rapports, à surévaluer l'adversaire (55). La Baleine se vit attribuer cinquante canons, erreur reprise par tous les historiens qui mentionnent le combat (56). En réalité la flûte pouvait faire illusion, mais les bâtiments engagés ne s'y trompent pas et lui

-
- (50) « *The dutch admiral went ashore* » Resolution log book « *Rear admiral SUMMONSDIKE hoisted his flag on the castel* » Bedford log book.
« *The dutch took possession of the lowest fort* » Ranelagh log book.
PRO ADM 51/4314.
- (51) « *at our coming back we was obliged to cut of the cable* » Bedford log book.
- (52) « *In casting the ship we fell (along side ?) a dutch man of war which was astern of us, with very little damage to either* ». Resolution log book.
- (53) « *Ils ont cru que la flutte etoit un batiment du convoy car ils ne le croyoient pas arrivé à ce qu'ils ont dit à notre aumosnier qui a demeuré une heure avec eux* ». AN. M.B³ 185 f. 492 V.
- (54) « *L'escadre de M. de MOTHEUX est entrée hier 4 août, ils sont tous entrés dans le port vieux pour y décharger leur bléd* ». AN. M.B³ 187 f. 482. Elle comprend l'Éclatant (de MOTHEUX), le Diamant (CLANEAU), le Henry (S. TERRADE).
- (55) Rapport du C.A. VAN SOMMELSDIJK. Archives des Etats Généraux. N° 9344.
- (56) LEDIARD. W. LAIRD CLOWES. JEHANDIEZ.

attribuent 36 canons. L'erreur qu'ils commettent est compréhensible L. BEAUSSIER ayant probablement fait passer toute son artillerie du même bord (57).

La nouvelle de la perte de la Baleine parvient le lendemain à Toulon M. d'ALIGRE fait envoyer des embarcations pour rapatrier marins e soldats (58) ; ce sont celles des patrons Etienne et Honoré CLANEAL et de Pierre PICON (59) qui transportent les 53 marins et les 103 soldats qui composaient l'équipage de la flûte. On ne connaît d'eux que trois noms : TOMBARELLY, l'écrivain du roy (60), Estienne GAMEL le maître de manœuvre d'origine maltaise, Louis BONNEGRACE un passagei probablement commis par les marchands (61).

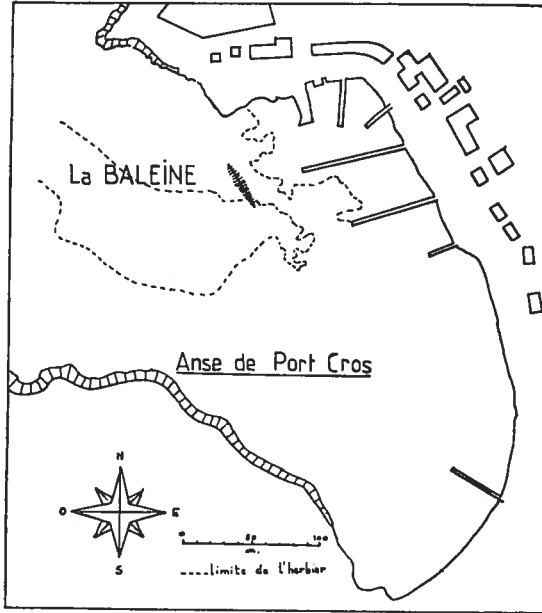


Fig. 7 : Anse de Port-Cros ; plan représentant la position de l'épave de la Baleine.

Tous, à l'exception de l'écrivain, sont dirigés vers le Lazaret ou vers le fort du Gapeau pour y effectuer leur quarantaine, formalité obligatoire pour un bâtiment arrivant d'un port du Levant. L. BEAUSSIEF qui a rendu compte de sa mésaventure à l'amirauté, entreprend de récupérer ce qui reste de l'incendie, il est au travail lorsque le 7 août

(57) « This ship was 50 guns in the line, with only 36 guns on board », Bedford log book.

(58) AN.M.B³ 185 f. 486. Lettre de M. d'ALIGRE à PONTCHARTRAIN du 7 août 1710.

(59) APT 1L 285 f. 406 et 407 factures.

(60) AN. M.B³ 187 f. 122 lettre de CHARRONIER à PONTCHARTRAIN du 7 septembre 1710.

(61) APT L 129 f. 58 Consulat de La Baleine.

arrivent André BARTHELEMY, Joseph MISTRAL. Joseph VIEUT, commis de la ville d'Hyères de la part de l'Amirauté pour établir le consulat de l'avarie (procès-verbal), laissons leur la parole (37) :

« ayant été avertis... nous nous serions rendu en l'isle de Porte Cros ou arrivés aurions trouvé le Sr BEAUSSIER avec les Sr MONTANARD père et fils commandants la forteresse avec quelques autres ouvriers qui travaillaient à recouvrer diverses marchandises auxquels ayant fait tenir au large (62) et scavoir le sujet de notre arrivée, ils nous auraient indiqué les restes du vaisseau ou il y a 15 canons paroissant au dessus, la chaloupe, canot et quelques avirons et à la suite nous auroient fait observer quantité de couton filé et des balles de lin dans l'eau et de suite nous nous serions portés au chateau et à l'entour de l'enceinte on nous auroit fait voir quantité de couton (coton) filé le tout pour faire dessécher et dans le chateau aussy quelque peu de couton qui n'avait pas été mouillé... sur les 6 heures ayant pris retraite dans la chapelle pour y prendre nos allimens et pour y coucher n'ayant pris aucune communication avec le Sr BEAUSSIER et le Sr MONTANARD et famille... attendu le soupçon du mal contagieux qui peut (se) rencontrer parmi ces gens ».

L. BEAUSSIER fait une description précise de l'état de la flûte (63) : *« elle est brulée jusqu'au seuillet (64) des sabords de premier pont du grand mat, en arrière le premier pont subsiste encore. Mais du grand mat en avant, le pont a sauté et la proue s'est ouverte... Toute la mature est brulée ou coupée de coups de canons ».*

Des débris on tire peu à peu le matériel d'armement et une partie de la cargaison que l'on charge sur de petits bâtiments venus de Toulon. Mais déjà, les corsaires qui hantent les îles, rodent, espérant arracher quelques lambeaux de la cargaison qui s'entasse sur la plage. Le 14 août, M. d'ALIGRE écrit à PONTCHARTRAIN (65) : *« M. de BEAUSSIER qui commandait la Baleine m'a demandé 7 soldats pour garder les effets qu'il a sauvé de l'embrasement de la Baleine à Porte Cros et être en estat de se pouvoir défendre contre les bastiments a rame qui parroissent tous les jours, il les payera et les nourrira, je les lui ay accordé, cela sera utile au service... »*

Deux jours avant, le chevalier de VOISINS, capitaine du St Gaetan, barque armée en guerre, escortant des barques allant de Toulon à Fréjus et Antibes, chassé par deux corsaires sous le cap Benat, était venu se réfugier sous les forts de Port-Cros (66). Un coup de Mistral vient à point pour écarter les gêneurs :

« M. BEAUSSIER m'écrit de Port-Cros du 15 août que depuis quelques jours ils n'ont vu aucun bastiment ennemi qu'apparemment le

(62) De crainte d'une contagion.

(63) AN.M.B³ 185 f. 499 ; d'ALIGRE à PONTCHARTRAIN du 10 août 1710.

(64) Rebord inférieur d'un sabord.

(65) AN. M.B³ 185 f. 509 lettre du 14 août.

(66) AN.M.B³ 185 f. 507, lettre du 14 août.

gros vent les a écarté de la côte, il avait chargé une tartanne de 1200 cuirs (peaux) et 20 balles de coton et dans un hey 800 cuirs et 4 balles de coton et qu'il y a encore sur la grève 1000 cuirs prêts à embarquer et plusieurs balles de toileries et que la perte des marchands ne sera pas si considérable, qu'il m'enverroît dans un hey sept pièces de canons, quelques boulets, une ancre et un cable, je crois que dans cette affaire ce sera le roi qui y perdra le plus » (67).

Le roi précisément, ayant été informé de la perte de la Baleine, fait connaître son sentiment. C'est la plume acide de PONTCHARTRAIN qui s'en charge :

« Il est facheux » écrit-il à MM. CHARRONIER et LEVASSEUR, « qu'il coûte au Roy un aussy bon batiment que la Baleine pour reconnoître par expérience la négligence des officiers de la Province dans l'entretien des ustensiles absolument nécessaires pour la défense des postes établis le long de la côte pour servir d'azile aux batiments poursuivis par les ennemis, estant à presumer que si les affûts dont les roues estoient pourries, ne s'estoient pas démontés aux premiers coups de canons qui furent tirez de la batterie de Porte-Croz, les vaisseaux ennemis auroient esté obligez de se retirer avec perte et sans succès » (68).

Quant à L. BEAUSSIER, c'est une lettre non moins désagréable qu'il reçoit le même jour :

« Versailles, 20 Aoust

J'ay receu votre lettre du 5 de ce mois, et rendu compte au roy de la perte de la fluste le Baleine... c'est un accident des plus facheux tant par rapport au bastiment qu'a son chargement qui estoit considérable. Sa magesté ne doute pas que vous n'ayez fait en cette occasion tout ce qui peut dépendre de vous pour l'éviter, mais pour en mieux juger elle m'a ordonné d'écrire à M. d'ALIGRE que son intention est que votre conduite soit examinée au conseil de guerre pour connoistre si on peut vous imputer la perte du vaisseau. Elle n'a pas approuvé la violence de l'officier qui a tué un matelot pour l'empescher de fuir lorsque ses camarades luy en donnoient l'exemple, elle lui a paru outrée et elle veut que cette circonstance soit parreillement examinée par le conseil de guerre. Vous tiendrez au surplus la main a ce qu'on sauve du batiment tout ce qu'il s'en pourra retirer pour en rendre la perte moins sensible et me manderez en quoy il consistera de mesme que toutes les marchandises du chargement » (69).

L. BEAUSSIER fut absous par le conseil de guerre : *« Tout le monde a approuvé sa manœuvre et bien loin que ce qu'il a fait l'ait deshonoré cela n'a servi qu'a faire briller d'avantage sa valeur et sa conduite » (70).*

(67) AN.M.B³ 185 f. 516 V, lettre du 17 août.

(68) AN.M.B³ 225 f. 615, lettre du 20 août.

(69) AN.M.B² 225 f. 634. PONTCHARTRAIN à BEAUSSIER du 20 août 1710.

(70) AN.M.B³ 188 f. 65V. Lettre de M. de CAMILLY du 16 septembre 1710.

Quant aux suites administratives et financières, il n'est pas dans notre propos d'en décrire ici les développements. Il faut seulement savoir qu'elles ne connurent leur conclusion que dix années plus tard, très exactement le 30 octobre 1720, après bien des chicanes. A cette occasion Louis BEAUSSIER apprit qu'il était redevable au roy de 2828 livres 19 sous 4 deniers ! (71).

Mais revenons sur la grève de l'anse de Port-Cros où s'entassent encore les marchandises. L. BEAUSSIER est toujours inquiet des corsaires qui rodent. Le 23 août, l'alerte est plus chaude, il apprend que la veille 3 vaisseaux anglais se sont emparés d'un pêcheur devant Bormes. Ce dernier conduit à bord a été interrogé sur les activités du port de Toulon et sur les bâtiments qui y étaient armés. L'un des vaisseaux est le *Resolution* qui rode toujours dans les parages (72).

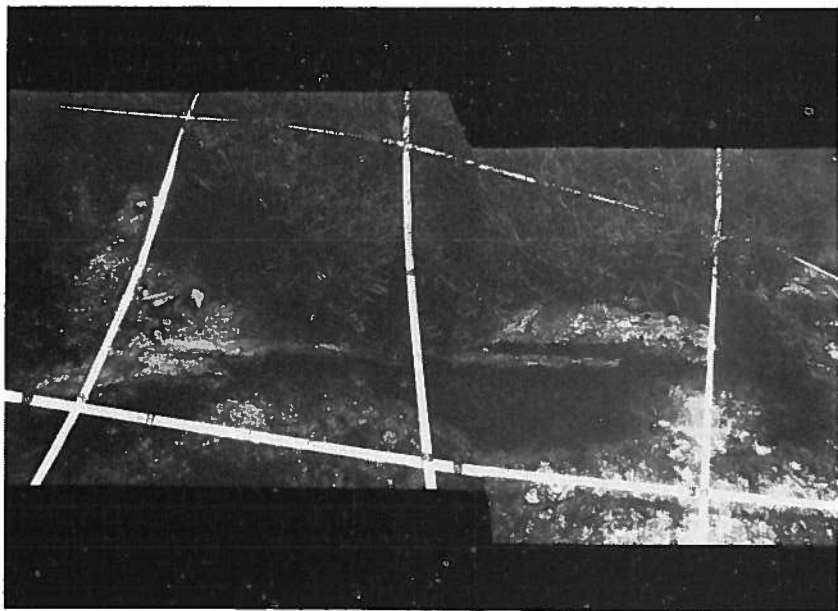


Fig. 8 : Photographie de la partie avant de l'épave, en partie recouverte par un herbier de *Posidonia oceanica* : vue d'ensemble (Interprétation, voir Fig. 11)

Au même moment, les pêcheurs de Toulon s'inquiètent :

« Les patrons pêcheurs qui peschent le long de le plage de St Elme et à Fabregas dessous le cap Sicié m'ont demandé permission d'avoir des armes afin de pouvoir se défendre des petits batiments à rame

(71) Parfait paiement de l'avarie de la flûte La Baleine. APT 1L 297 f. 326V.

(72) AN.M.B³ 185 f. 536 d'ALIGRE à PONTCHARTRAIN, lettre du 24 août. Le *Resolution* ne devait jamais quitter la Méditerranée le 21-12-1710 ; surpris au mouillage par un coup de vent, il fit naufrage près de Barcelone.

qui les insultent très souvent et leur font abandonner leurs filets » (73), leur demande sera rejetée, une ordonnance « faisant défense de laisser sortir aucun fusil pendant les vendanges ».

Il faut bien cependant faire transporter le reste de la cargaison à Marseille. Le 25 août, la barque St François, dont le patron Charles ISNARD a terminé le chargement (74) appareille. Il met à la voile, mais le vent tombe alors qu'il atteint la petite passe de Porquerolles, surviennent deux petits bâtiments. M. d'ALIGRE conte la suite : « Un bâtiment chargé de marchandises provenant du chargement de la flutte la Baleine... a été pris par deux escampanies napolitaines qui venoient de Barcelone et s'en retournoient à Naples. En passant par la plus petite des passes des isles d'Hyères elles trouvèrent ce bâtiment en calme et le prirent » (75).

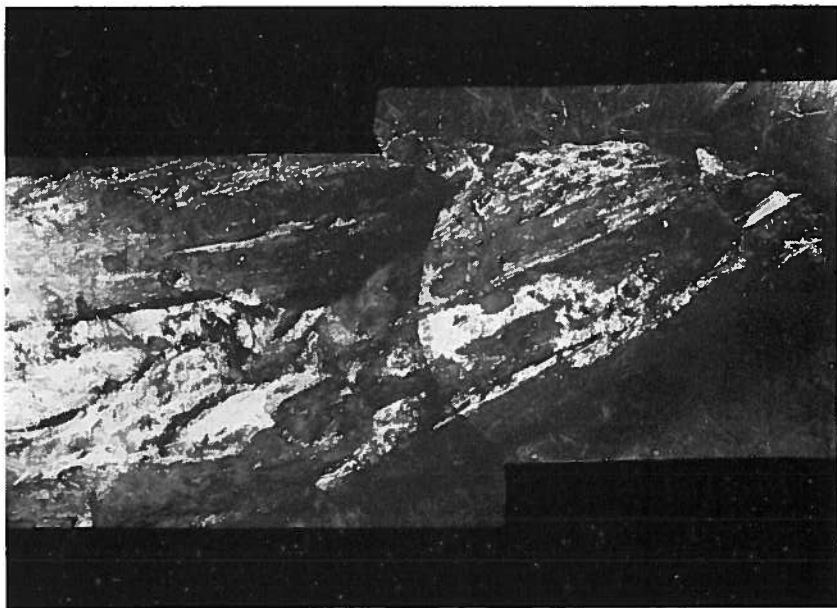


Fig. 9 : Photographie de la partie avant de l'épave de la Baleine (détail) ; pour l'interprétation, voir le schéma explicatif (Fig. 10).

Ainsi donc c'est autour de tailles napolitaines qu'allaient pour finir s'enrouler les belles tayolles rayées venues d'Alexandrie.

Jours après jours, loin du sillage des escadres auquel s'attache l'Histoire, des navires au nom sonore : tartannes, felouques, escampa-

(73) AN.M.B³ 185 f. 536 d'ALIGRE à PONTCHARTRAIN. Lettre du 16 août.

(74) « 132 cuirs, 100 balles de toilleries, 2 balles de toille partie blanche, 2 balles de tayolles rayées, 3 balots d'Indienne, 7 balles de marchandises 35 balots de lin ». Etat du 7 septembre 1710. AN.M.B³ 187 f. 130.

(75) AN.M.B³ 185 f. 546 d'ALIGRE à PONTCHARTRAIN du 28 août 1710.

nies tissent ainsi dans le tumulte des combats et du Mistral la trame véritable de la vie des îles et du littoral de Provence. Et c'est en définitive la vertu des épaves comme celles de Port-Cros de nous permettre un instant d'en retrouver le fil.

SOURCES

I. — SOURCES MANUSCRITES

Archives du Port de Toulon (APT)

— Série 1L

1L 129 : Registre contenant les feuillets servant à l'enregistrement des règlements, ordonnances et arrêts concernant la Marine.

1L 258 : Recettes et dépenses du Port 1683.

1L 295 : Recettes et dépenses du Port 1710.

1L 297 : Recettes et dépenses du Port 1710.

— Série 2Q : Prises

— 2Q7 : Mémoire de l'état des prises 1703-1712.

Archives nationales, fond ancien de la Marine (AN.M)

— Sous-série B² : Ordres et dépêches du Roi

B² 224 : Janvier-Juin 1710 (Marine du Levant).

B² 225 : Juillet-Décembre 1710 (Marine du Levant).

— Sous-série B³ : Correspondance des ports à l'arrivée.

B³ 185 : Lettre de M. d'ALIGRE, Lieutenant général de l'amirauté à Toulon 1710.

B³ 186 : Lettres de l'ordonnateur 1^{er} semestre 1710.

B³ 187 : Lettres de l'ordonnateur 2^e semestre 1710.

B³ 188

— Série 1D : Matériel

1D 13 : Liste des ouvrages faits par les coulombs.

Archives de la chambre de commerce de Marseille (A.C.C.M.)

E. 99 : Pertes et prises.

Bibliothèque du musée de la Marine

Manuscrit J 355 : Traité de construction de J. COLOMB.

Public Record Office (Londres) P.R.O.

— Série ADMIRALTY (ADM) :

— Sous-série ADM 51 : log books (journaux de bord)

ADM 51/163 Captain log book

ADM 51/132 Bedford log book

ADM 51/625 Northumberland log book

ADM 51/4241 Lyon log book

ADM 51/4304 Ranelagh log book

ADM 51/4317 Resolution log book

Archives des Etats Généraux (PAYS-BAS) A.R.A.

ARA n) 9344 : Procès verbal de l'Amiral VAN SOMMELSDIJK aux états généraux 1710.

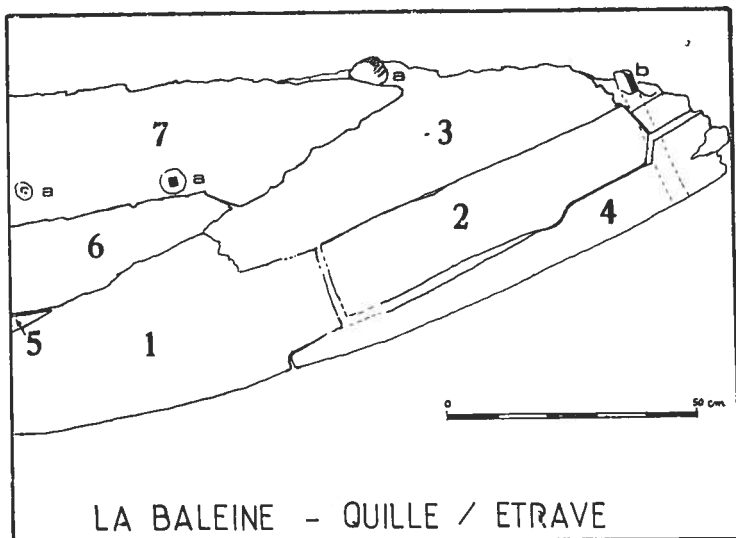


Fig. 10 : Schéma explicatif de la Figure 9.

1. Quille.
2. Réparation de la quille.
3. Etrave.
4. Gorgère.
5. Babord (1^o bordage de la carène).
6. Bordage.
7. Bordage.
- a. Clou à tête cassée.
- b. Broche d'assemblage.

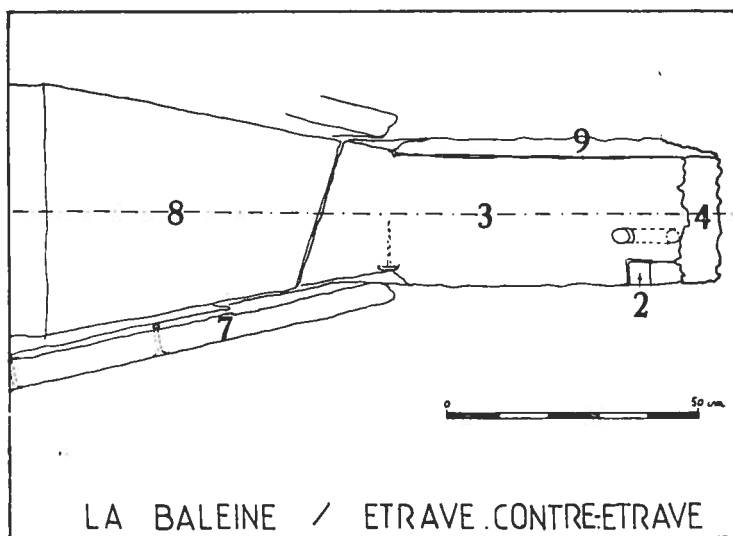


Fig. 11 : L'épave de la Baleine. Etrave-contre-étrave.

8. Contre étrave.
 9. Réparation sur épave et quille.
- Pour les autres légendes, voir la Figure 10.

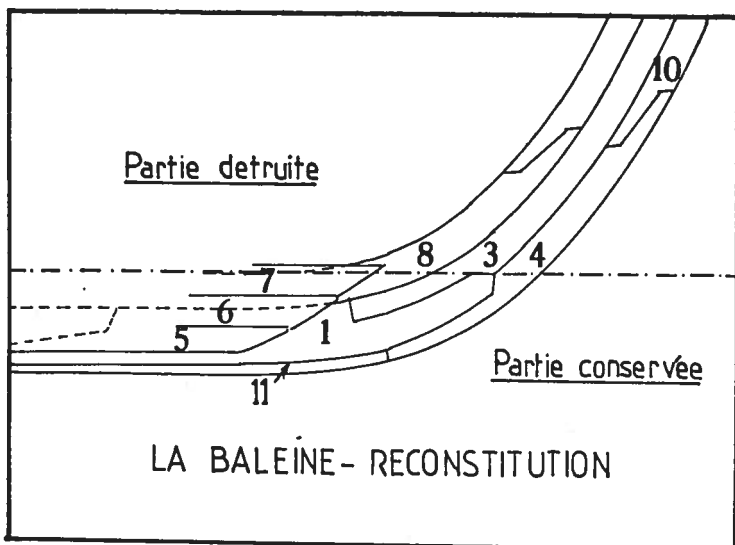


Fig. 12 : Reconstitution partielle de l'épave de la Baleine.

10. Taillemer.

11. Fausse quille.

II. — SOURCES IMPRIMEES :

- JAHANDIEZ : Les îles d'Hyères, Rebuffa 1929.
- V. BRUN : Guerres maritimes de la France, Port de Toulon, Tome 1, 1861
- Ch. de la RONCIERE : Histoire de la Marine française, Tome VI, Paris 1899-1932.
- RAMBERT : Histoire du commerce de Marseille, Tome V, de 1660 à 1789 Le Levant.
- Th. LEDIARD : Histoire navale de l'Angleterre, Tome III, Lyon 1751.
- W. LAIRD CLOWES : The royal navy history, Tome IV, London 1899.
- Rapport de fouille de la Baleine, Toulon, 29 mai 1980.
- AYROUARD : Ports de la Méditerranée, Louis Corne éd., 1732-46.
- AMI SOLANGES : Mémoire de maîtrise, Nice 1974.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

- ALDON Hugh : Maître canonier du HMS Bedford, tué le 4-8-1710.
- ALIGRE (d') : Lieutenant général de l'Amirauté à Toulon.
- AMY : Muletier d'Hyères.
- BARTHELEMY André : Rapporteur du consulat de la Baleine, Habitant d'Hyères.

- BEAUSSIER :
 - Claire : fille de Louis.
 - André dit de Châteauvert : fils de Louis, fut chef d'escadre.
 - Jérôme-Vincent : fils de Louis.
 - Laurent : frère de Louis.
 - Louis : lieutenant de vaisseau et de fort, commande la Baleine.
 - Louis dit de Châteauvert, petit-fils de Louis et fils d'André.
 - Louis-Joseph dit de l'Isle, fils de Louis, futur chef d'escadre.
 - Vincent : père de Louis, maître d'équipage et de port.
- BONNEGRACE Louis : Passager à bord de la Baleine.
- CAMILLY (de)
- CASSARD : Capitaine de brûlot puis capitaine de frégate, Commandant le Parfait (70c).
- CHARLES III : Prétendant au trône d'Espagne soutenu par l'Angleterre.
- CHARRONIER : Contrôleur général du port de Toulon.
- CHURCHER : Lieutenant du Bedford, mort de ses blessures le 13-8-1710.
- CLANEAU : Commandant le Diamant.
- CLANEAU Etienne : Patron de barque de Toulon.
- CLANEAU Honoré : Patron de barque de Toulon.
- CONSTABLE : Commandant le HMS Falcon (36c).
- COULOMB Laurent : Maître constructeur, construisit la Baleine.
- COVET Jean-Marie : Voir MARIGNANE.
- DESHAYES : Commandant le Sérieux.
- DUQUESNE Abraham : Amiral.
- FEUQUIERES (de) : Commandant le Fendant et l'escorte du convoi de janvier 1710.
- FOOT Thomas : Marin du HMS Bedford, tué le 4-8-1710.
- GAMEL Etienne : Maître de manœuvre maltais de la Baleine.
- GRASSON : Officier du port de Toulon.
- GREENWAY : Commandant HMS Northumberland (70c).
- HADDOCK : Commandant HMS Resolution (70c).
- ISNARD Charles : Patron de la barque Saint-François.
- JOHNSON William : Marin du HMS Bedford, tué le 4-8-1710.
- L'AIGLE (chevalier de) : Commandant le Phénix.
- LEVASSEUR : Commissaire général du port de Toulon.
- MARFEW G. : Marin du HMS Bedford, tué le 4-8-1710.
- MARIGNANE (marquis de) : Jean-Marie COVET, marquis de Marignane et des îles d'or.
- MISTRAL Joseph : Commis par la ville d'Hyères pour établir le consulat de la Baleine.
- MONTANARD : Commandant militaire de Port-Cros.
- MOTHEUX (de) : Commandant l'Eclatant.
- MOURE : Paysan de l'île du Levant.
- NEWMAN William : Marin du HMS Bedford, tué le 4-8-1710.
- NORRIS (de) Jean : Chevalier et amiral commandant en chef en Méditerranée.

- PICON Pierre : Patron de barque de Toulon.
- PONTCHARTRAIN (comte de) : Secrétaire d'Etat à la Marine.
- PORTANIER Claire : Epouse de Louis Beaussier.
- POULHINGHEIM : Marin du HMS Bedford, blessé le 4-8-1710, décédé le 6 septembre.
- RAPAL Salomon : Capitaine de vaisseau marchand génois.
- RICHELIEU (Cardinal de)
- RUMSEY : Commandant le HMS Pembroke (66c), tué le 9-1-1710.
- STANHOPE : Général anglais.
- STEPNEY : Commandant le HMS Bedford (70c).
- TERRADE : Commandant le Henry.
- TOMBARELLY : Ecrivain du roy embarqué à bord de la Baleine.
- VAN SOMMELSDIJK : François Van Aerssen, amiral hollandais.
- VIEUT Joseph : Commis par la ville d'Hyères pour établir le consulat de la Baleine.
- VOISINS (de) : Chevalier, commandant la barque Saint Gaétan armée en guerre.
- WALPOLE : Commandant HMS Lyon (60c).
- WHITAKER Edouard : Amiral anglais.
- WOIDE Andrew : Marin du HMS Bedford, tué le 4-8-1710.
- WRIGHT Thomas : Marin du HMS Bedford, tué le 4-8-1710.

INDEX DES NOMS DE BATIMENTS

- AIGLE VOLANT (F)
- BALEINE, flûte 16c (F)
- BEDFORD V. 70c (A)
- CAPTAIN V. 70c (A)
- DIAMANT V. (F)
- ECLATANT V. (F)
- ENFLAMME, brûlot (F) pris par les Anglais le 19-5-1710 (A)
- ENTREPRENANT (F)
- EXETER (A)
- FAME f. (A)
- FALCON f. 36c (A)
- FENDANT V. (F)
- FLEURON V. (F)
- GOSPORT f. 40c (A)
- GRIFFIN, brûlot (A)
- HAWK, brûlot (A)
- HENRY V. (F)
- HIRONDELLE (F)
- HOLLANDIA V. 72c (H)
- LYME V. 60c (A)
- LYON V. 60c (A)
- MEDUSE (F)

- NASSAU (A)
- NORTHUMBERLAND V. 70c (A)
- N.D. de la LOGUE, brigantin en course (Savoie)
- PARFAIT V. 70c (F)
- PEMBROKE V. 66c (A)
- PHENIX V. 52c (F)
- RANELAGH V. 70c (A)
- RESOLUTION V. 70c (A)
- SAINT FRANÇOIS, barque de commerce (F)
- SAINT GAETAN, barque en guerre (F)
- SERIEUX V. 60c (F)
- SUFFOLK (A)
- TOULOUSE V. (A)
- VESTALE (F)

INDEX DES NOMS DE LIEUX

ALEP	LEVANT (île du)
ALEXANDRIE	LIVOURNE (LIGOURNE)
ANTIBES	MALTE
BAGAUD (île)	MAYORQUES
BARCELONE	MARSEILLE
BENAT (cap)	NAPLES
BORMES	ONEGLIA (ONEILLES)
CANDIE	PORQUEROLLES (île de)
CONSTANTINOPLÉ	PORT-CROS (île de)
FABREGAS	SAIDA (SEYDE)
FERRARE	SARDAIGNE (île de)
FINAL	SETE
GAPEAU (fort du)	SICILE (île de)
GENES	SICIE (cap)
GOLFE JUAN	SAINTE ELME
HYERES	SMYRNE
LA CIOTAT	TARRAGONE
LARNACA	TOULON
LE CAIRE	VILLEFRANCHE

Accepté le 5 novembre 1981

